

LE SAUT DU BEZAN

Sentier balisé avec des biches de couleur jaune

(environ 10 kms)

Départ de la Maison de la Presle : prendre à gauche la rue de la Bourgeat, la continuer jusqu'au Bar-Restaurant « Le Courpatta ».

Là, descendre à gauche la rue du Lavoir. Après avoir passé le virage du lavoir, prendre à droite la Montée de la Chaud, traverser le carrefour tout droit et descendre le chemin du Stade.

Avant le terrain de tennis, prendre le chemin à droite. Suivre ensuite le balisage jusqu'à la rivière de l'Andrable.

ATTENTION : à la passerelle Bonfils, ne pas l'emprunter pour traverser l'Andrable, mais rester sur la même rive en montant dans les bois.

SAUT DU BEZAN : plusieurs sentiers vous mènent au bord de la rivière pour contempler le saut du ruisseau du Bezan se jetant dans l'Andrable. SOYEZ PRUDENTS.

Après la traversée du Bezan, reprendre le balisage qui remonte presque jusqu'à Eclunes-Basses.

A cet endroit, prendre à droite le sentier qui suit celui du GR3 jusqu'à Valprivas.